

Numérisation des POS/PLU

55% des POS/PLU sont numérisés.
(géoréférencés et exploitables dans un SIG)

Suivant le référentiel :	56% PCI 44% BD PARCELLAIRE
Cahier des charges :	17% CNIG (ou adapté) mais pas COVADIS 43% CNIG et COVADIS 40% Autre que le CNIG
Pièces écrites :	50% des PLU avec toutes les pièces écrites numérisées 28% avec les règlements seuls numérisés 22 % sans pièce écrite numérisée

Seulement 4.5% des pièces écrites sont numérisées dans un format texte éditable, la très grande majorité est au format PDF.

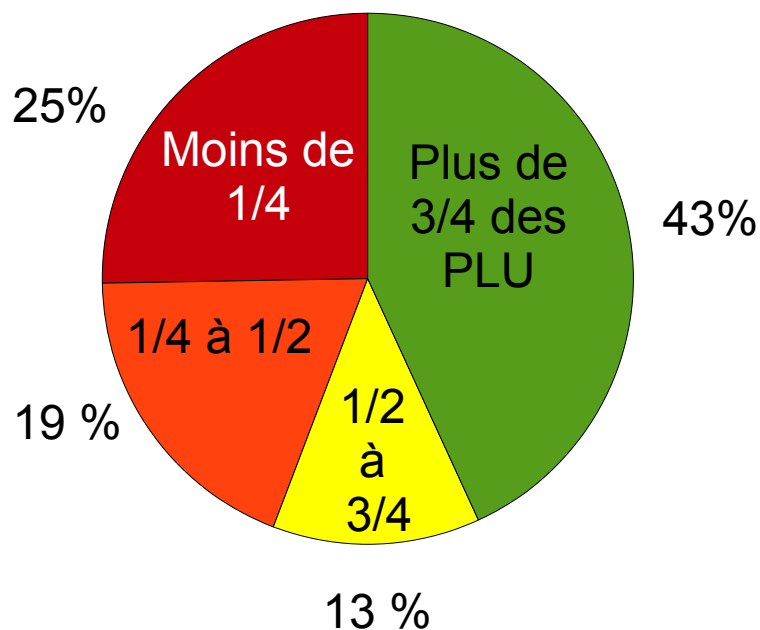
28% des POS/PLU sont numérisés, réputés fiables* et utilisables pour l'ADS

** respectant les critères : disponibilité en format SIG, présence de toutes les pièces écrites, conformité au document opposable vérifiée et actualité du document d'urbanisme respectée*

Numérisation des PLU

L'avancement de la numérisation est variable suivant les départements.

Répartition des départements en fonction du taux de numérisation :

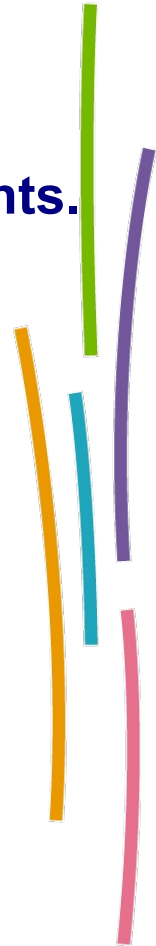
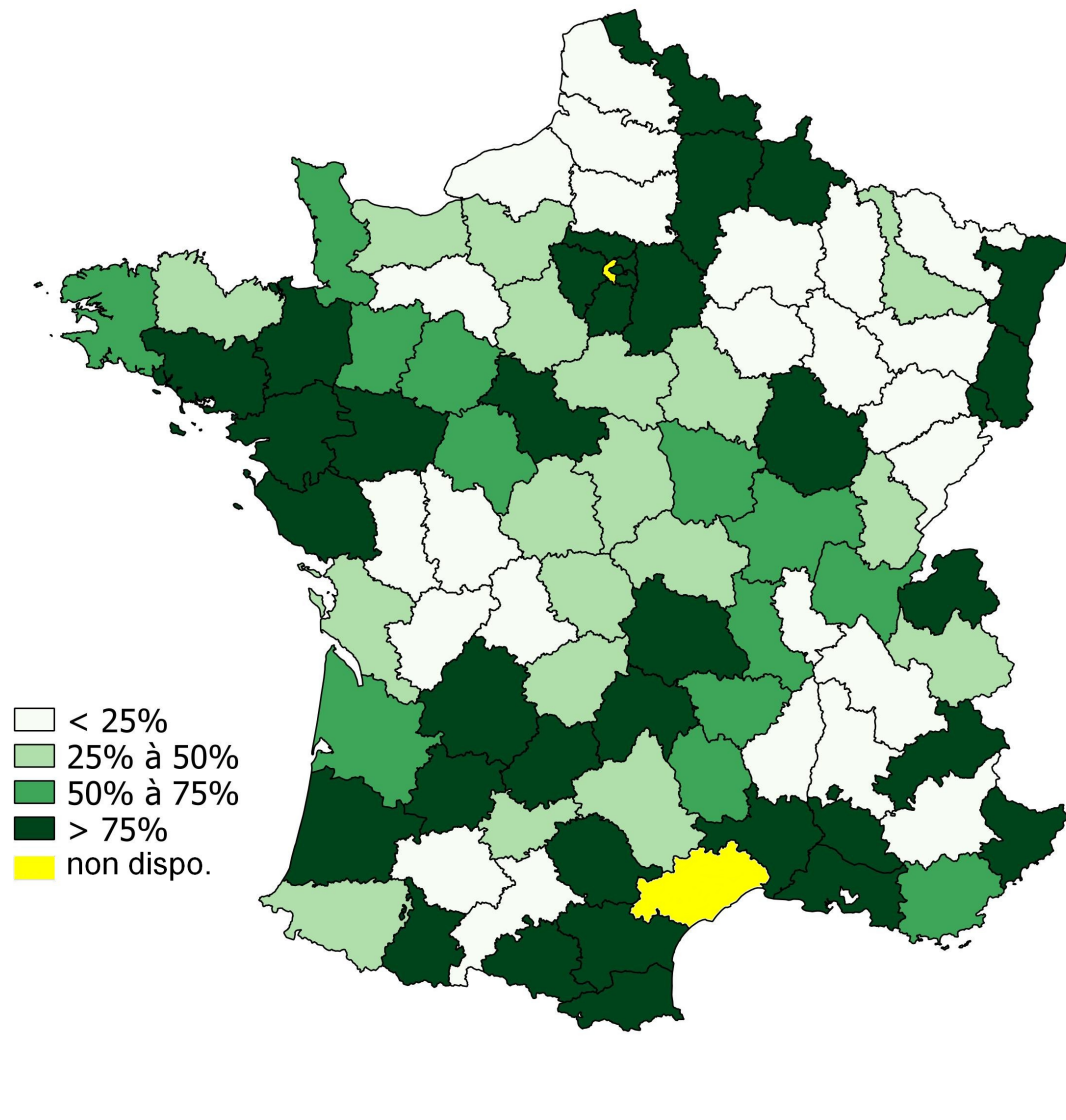


25% des services disposent de moins de $\frac{1}{4}$ des PLU sous forme numérique
43% des services disposent de plus de $\frac{3}{4}$ des PLU sous forme numérique

Numérisation des PLU

L'avancement de la numérisation est variable suivant les départements.

Taux de PLU numérisés à disposition des DDT



Numérisation des cartes communales

61% des cartes communales sont numérisées.
(géoréférencées et exploitables dans un SIG)

Référentiel : 36% PCI
 64% BD PARCELLAIRE

Cahier des charges : 31% CNIG (ou adapté) mais pas COVADIS
 54% CNIG et COVADIS
 15% Autre que le CNIG

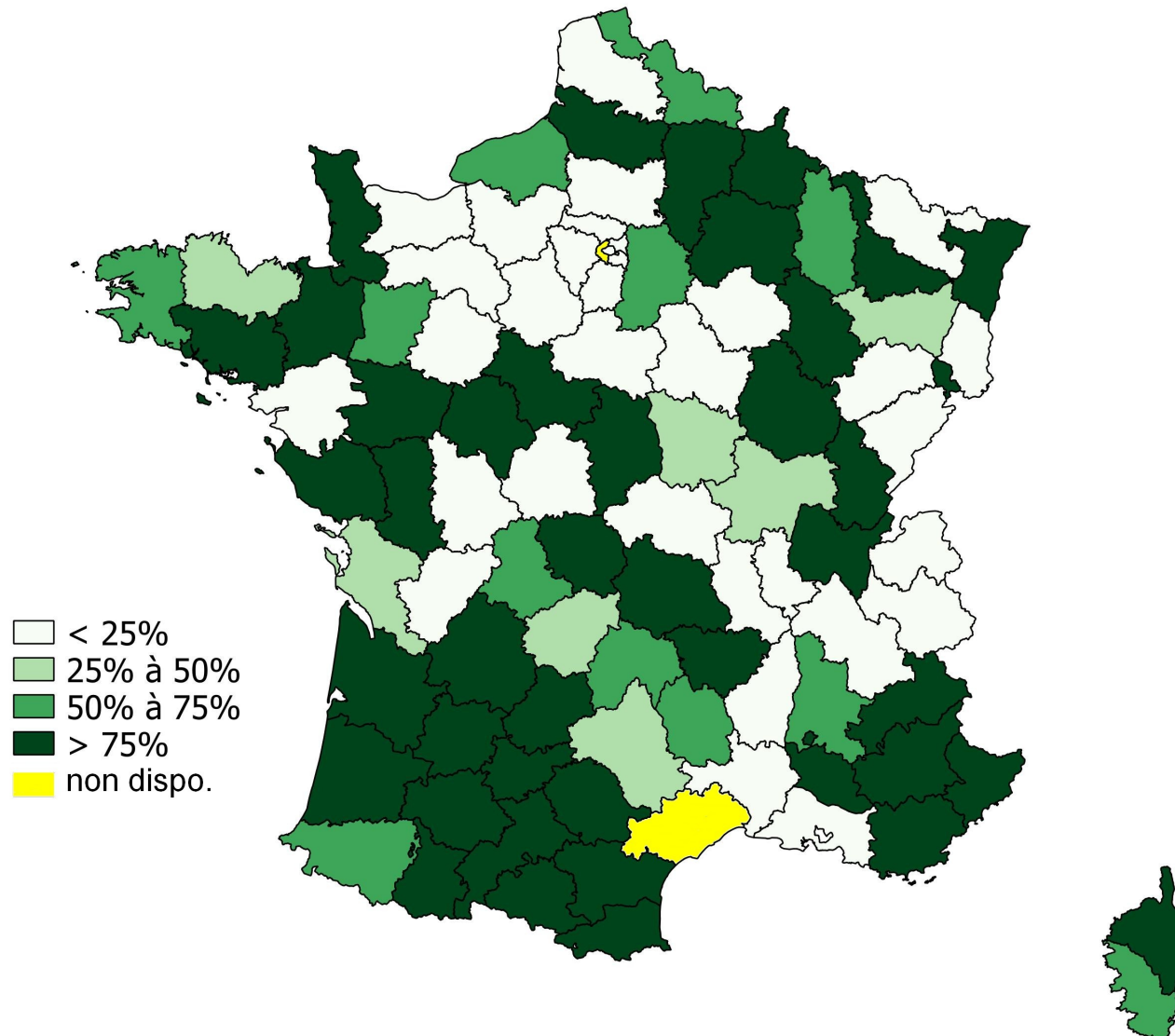
39% des cartes communales sont numérisées, réputées fiables* et utilisables pour l'ADS.

** respectant les critères : disponibilité en format SIG, présence de toutes les pièces écrites, conformité au document opposable vérifiée et actualité du document d'urbanisme respectée*

Numérisation des cartes communales

L'avancement de la numérisation est variable suivant les départements.

Taux de cartes communales numérisées à disposition des DDT



Fiabilité des documents numérisés

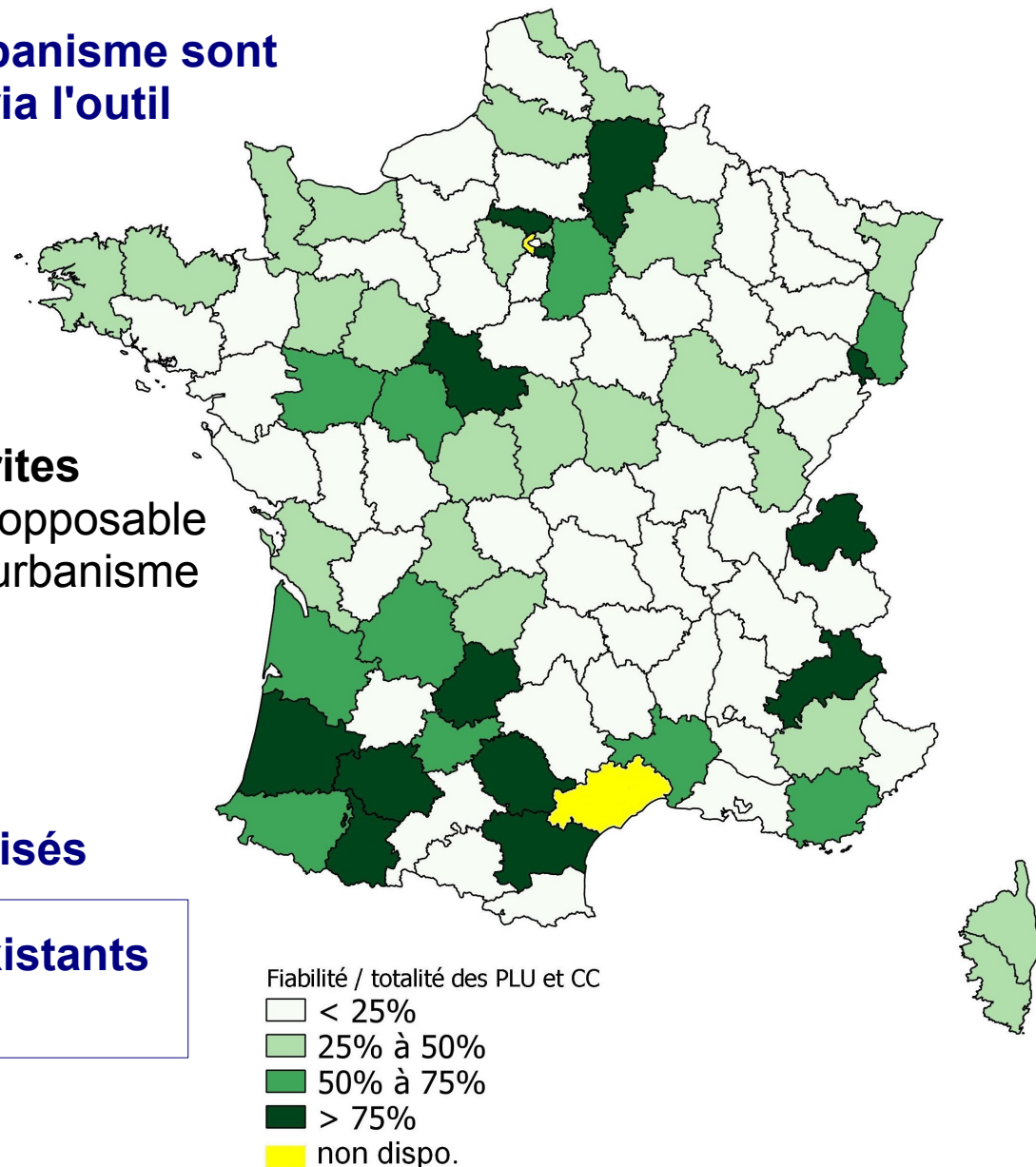
Encore trop peu de documents d'urbanisme sont réellement exploitables pour l'ADS via l'outil géomatique.

Respect des critères :

- format **SIG**
- numérisation de toutes les **pièces écrites**
- contrôle de **conformité** au document opposable
- respect de l'**actualité** du document d'urbanisme

54% des documents* sont numérisés

31% des documents d'urbanisme existants sont numérisés et fiables

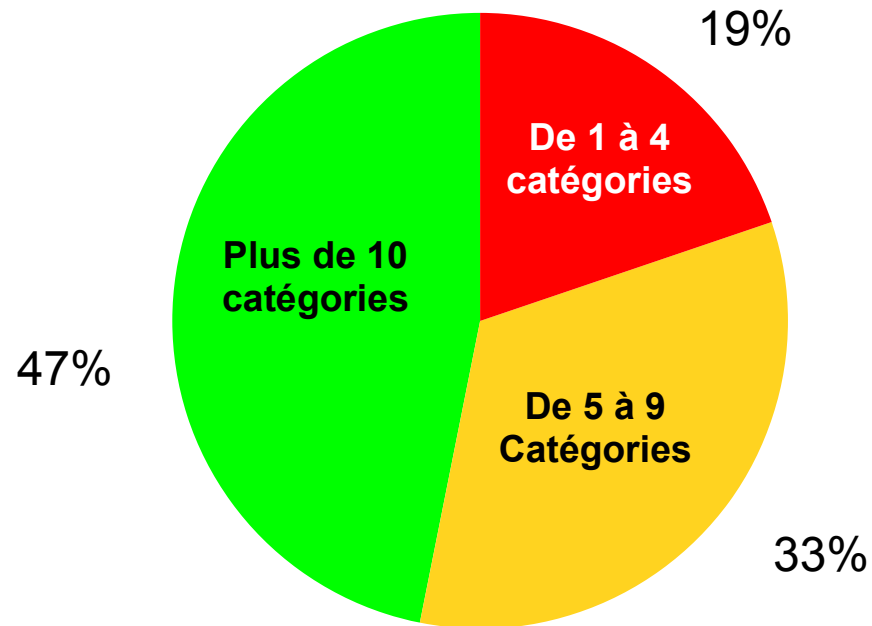


* POS/PLU et Cartes communales

Numérisation des SUP « départementales »*

L'état de numérisation des SUP est variable suivant les départements. Des services disposent de l'ensemble des servitudes sous forme numérique, d'autres n'en ont pas ou très peu.

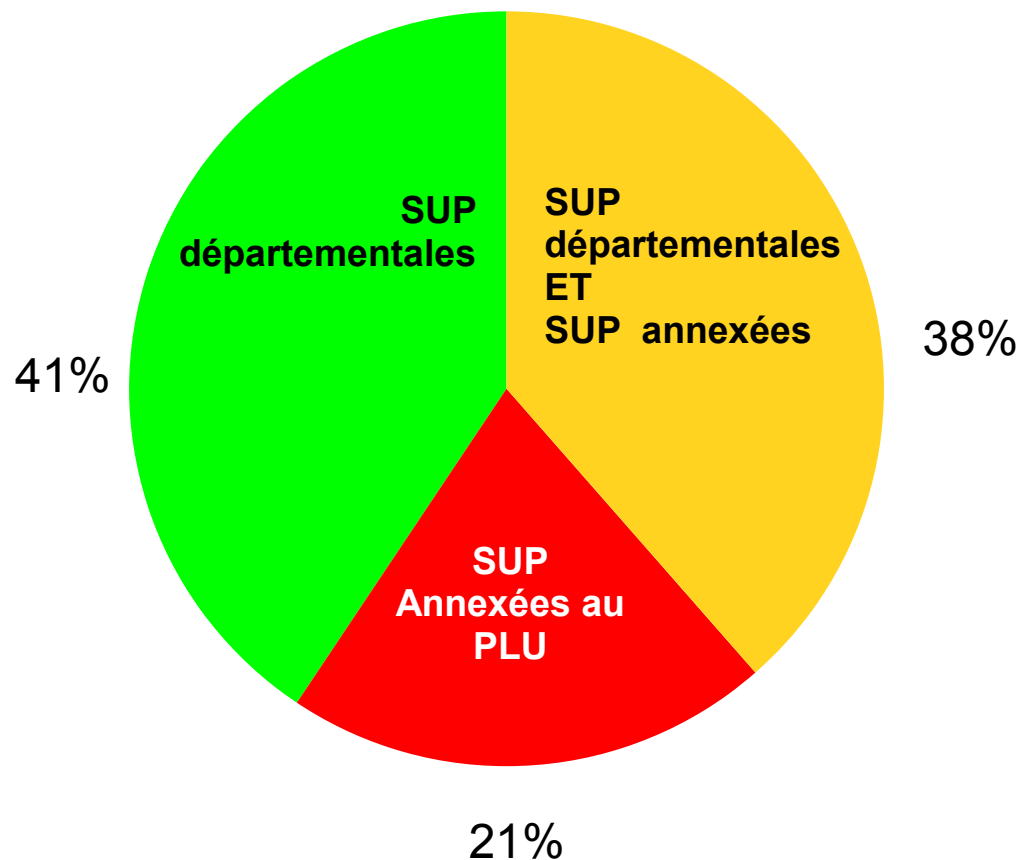
Répartition des départements
par nombre de catégories de SUP entièrement numérisées



* Servitudes collectées et conservées par les DDT à l'échelle départementale

Numérisation des SUP

Répartition des départements
Suivant le type de SUP numérisées :

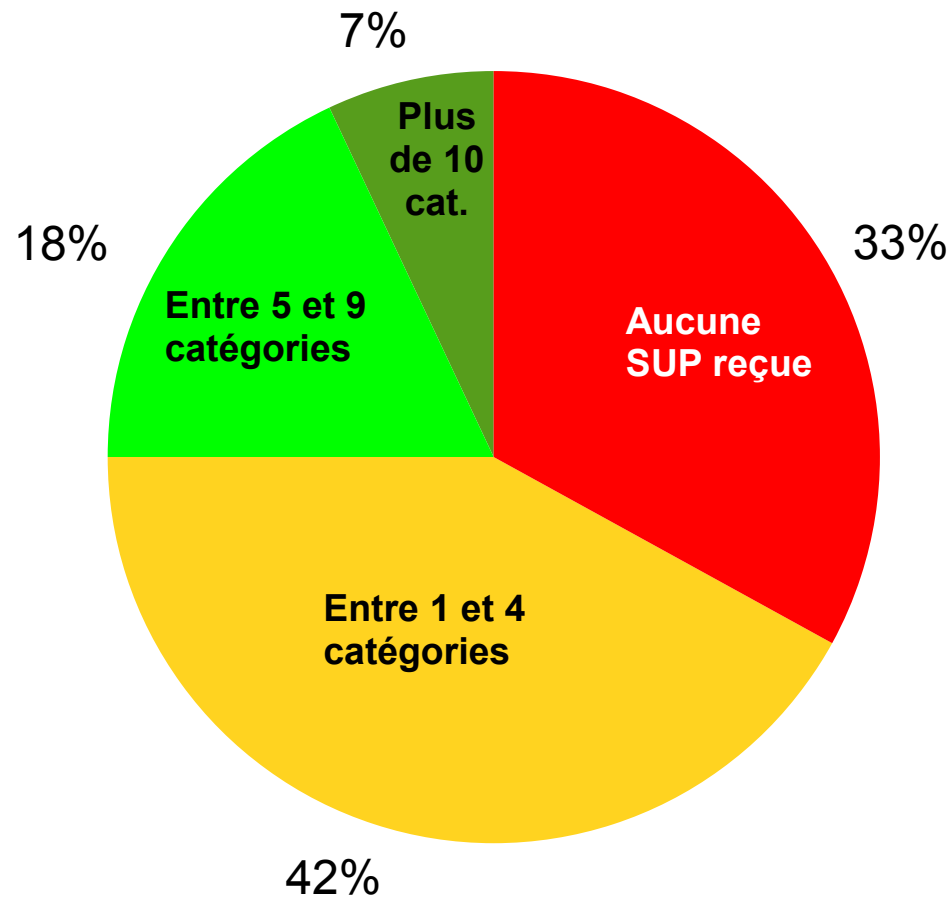


La numérisation des SUP au niveau départemental progresse. Cependant, « opposabilité oblige », pour éviter les risques de contentieux, les DDT numérisent encore très fréquemment les SUP annexées au PLU.

Numérisation des SUP

33% des DDT ne reçoivent aucune SUP de la part des gestionnaires.

67% des DDT ayant répondu à l'enquête reçoivent de la part des gestionnaires des SUP au format géomatique selon la répartition suivante :



Validation des SUP par les gestionnaires

Pour 33% des départements, certaines catégories de SUP numérisées par les DDT sont validées par les gestionnaires.

Les SUP les plus fréquemment validées par les gestionnaires pour ces DDT(M) sont les suivantes :

- **AC1** : Monuments historiques inscrits et classés
- **AC2** : Sites inscrits et classés
- **AC3** : Réserve naturelle
- **AC4** : Zone de protection du patrimoine architectural et urbain
- **AS1** : Protection des eaux potables et minérales
- **PT1** : Servitude de protection des centres de réception radio-électrique contre les perturbations électromagnétiques
- **PT2** : Servitude de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

Numérisation des SUP « départementales »

Les catégories de SUP les plus fréquemment numérisées sont : les monuments historiques, sites classés, zones de protection du patrimoine architectural, périmètres de captage, lignes électriques, canalisations de gaz, plans de prévention des risques et réserves naturelles.

